

Ces nouvelles lois qui peuvent changer votre vie

Près de 60 textes ont été déposés en un mois et demi

○ Limiter les suppléments d'honoraires hospitaliers en chambre individuelle ou hausser la réduction d'impôt pour les frais de garde des 0 à 3 ans. Voilà qui pourrait bientôt devenir réalité. Ces propositions de loi comptent en tout cas parmi les premiers textes déposés par les 150 députés de la nouvelle Chambre.

C'est la transition classique entre un gouvernement qui expédie les affaires courantes et son successeur qui ne sera pas sur pied avant septembre... si les quatre partis qui vont bientôt négocier (dès la semaine prochaine) trouvent un accord, bien entendu. Pendant ce temps, les députés travaillent... ou travaillaient puisqu'ils viennent de mettre la clé dans le pot aux géraniums le temps des vacances, après un mois et demi de travaux. Nous avons pioché, dans la petite soixantaine de textes déposés, quelques propositions qui pourraient changer votre quotidien... et ont toutes les chances de passer puisqu'elles sont l'œuvre de député(e)s de la future majorité présidée MR/N-VA/CD&V et Open VLD.

> Augmenter la réduction d'impôt pour les frais de garde d'enfants de 0 à 3 ans (Daniel Bacquelaine, MR) : l'objectif est de faire croître le taux d'emploi des femmes. Ce texte souhaite donc augmenter pour les parents la réduction fiscale pour la garde des enfants de 0



Les frais de garde des petits de 0 à 3 ans donneraient lieu à une réduction d'impôt plus importante. ■ V.R.

raires hospitaliers dans les chambres individuelles (Nathalie Muylle, CD&V) : l'élue flamande s'offusque que l'hospitalisation en chambre individuelle coûte 4 à 5 fois plus cher qu'en chambre commune. 75 % de la différence sont dus aux suppléments d'honoraires. Le texte propose d'instaurer un plafond et un pourcentage maximal de 100 % pour le médecin traitant et tout autre médecin hospitalier.

> Heures d'ouverture étendues pour les commerces victimes de nuisances occasionnées par des travaux publics (MM. Bacquelaine et Clarinval, MR) : les chantiers peuvent avoir des répercussions catastrophiques sur le chiffre d'affaires de certains commerces. Les deux élus libéraux aimeraient les atténuer en autorisant ces commerçants à poursuivre leur activité tous les jours de la semaine, en dérogeant donc à la règle du repos hebdomadaire.

> Instaurer l'obligation scolaire dès 5 ans et porter à 10 jours (au lieu de 3) le congé en cas de décès d'un membre

de la famille proche (Catherine Fonck, cdH) : le premier texte permettrait de lutter contre les discriminations dont sont victimes les enfants dès leur naissance, écrit M^{me} Fonck. La seconde aiderait à surmonter le choc d'une telle perte, les 3 premiers jours restant rémunérés par l'employeur et les 7 suivants par l'assurance maladie-invalidité. Deux textes qui obligeront l'élue cdH à trouver une majorité, puisque son parti ne devrait pas siéger dans la future majorité gouvernementale. ■

DIDIER SWYSEN

BACQUELAINE ET FONCK EN GRANDE FORME

29 textes pour le cdH, un seul pour le PS

Il y a visiblement des députés qui ont démarré la nouvelle législature « plein pot » : 29 propositions de loi déposées par le cdH et 23 par le MR. Les deux fers de lance sont Catherine Fonck (cdH) et Daniel Bacquelaine (MR), ce dernier étant aidé par David Clarinval, Denis Ducarme et Kattrin Jadin. On a encore noté un texte visant à interdire le port de signes convictionnels dans les bureaux de vote.

Du côté flamand, c'est le Cd&V qui s'est mis en évidence en produisant 17 textes dont un qui veut instaurer un plan de

parentalité, dans l'intérêt des enfants, en cas de divorce. La N-VA a déposé 5 textes dont un lié à « la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme ».

Les autres partis ? Ils se déchaîneront sans doute après les vacances. On ne note qu'un texte venu des bancs socialistes, déposé par le député carolo Eric Massin. Il vise à encourager le télétravail en réglant l'ensemble des rapports entre employeurs et travailleurs. ■

D.S.W.

AIDER LES PARENTS, LES COMMERÇANTS ET LES PERSONNES HOSPITALISÉES

à 3 ans, afin de faciliter leur activité professionnelle. Actuellement, les parents peuvent déduire 11,20 euros par enfant. « Un pas supplémentaire devrait être fait pour les 0 à 3 ans lorsque l'enfant est gardé par une personne ou structure reconnue durant le temps de travail des parents », dit M. Bacquelaine.

> Limiter les suppléments d'hono-

MR

Olivier Chastel vers la présidence...

○ Un gouvernement fédéral pour la rentrée ? Le scénario tient tout à fait la route. En toute discrétion, les partenaires de la future coalition suédoise (N-VA, CD&V, Open VLD et MR) avancent sur un accord de gouvernement. Une preuve ? Les différents scénarios de casting occupent de plus en plus l'esprit des négociateurs. C'est particulièrement le cas au MR, qui va devoir trancher de nombreux dossiers épineux dont le choix de nombreux ministres (sept, en théorie) et affronter le cas de Didier Reynders, tiraillé entre un rôle majeur au fédéral et un grand destin dans les institutions européennes.

FIDÈLE ET EXPÉRIMENTÉ

Aujourd'hui, le vent pousserait plutôt le ministre des Affaires étrangères vers l'Europe. Commissaire européen ? « Ça semble être la logique vu le profil des candidats belges », souligne un ténor libéral. Mais les ambitions de Didier Reynders sont encore plus élevées, puisque le nom du libéral est cité parmi les candidats au poste de haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères, le chef de la diplomatie européenne.

Bien sûr, le poste devrait revenir en théorie à un(e) socialiste, mais les derniers arbitrages pour la ré-



Un grand jeu de chaises musicales se prépare au MR... ■ BELGA

partition du gâteau européen doivent encore être concrétisés. Évidemment, si Didier Reynders part vers l'Europe, Charles Michel sera le leader du MR au gouvernement fédéral. Et dans ce cas, il devra désigner un président ff, chargé de gérer le parti au quotidien, mais aussi de défendre les choix du gouvernement et du MR face à

une opposition francophone très remontée. Pour remplir ce rôle, Charles Michel a besoin d'un profil clair : un élu fidèle, expérimenté, connaissant les rouages du fédéral et qui n'a plus comme ambition ultime de devenir ministre. Un nom correspond à ce CV : Olivier Chastel. Le Carolo, ministre à plusieurs reprises, reste une des fi-

gures incontournables. Dans cette hypothèse, le casting se resserre pour les libéraux : Charles Michel, Christine Defraigne, Willy Borsus, Valérie De Bue, Vincent De Wolf, Jean-Luc Crucke, Daniel Bacquelaine et Jacqueline Galant. Sans oublier un invité surprise de la société civile... ■

D.S.C.A.

A CONSERVER

Contactez vos 13 nouveaux ministres

GOVERNEMENT WALLON



PAUL MAGNETTE (PS)
Ministre-président de la Wallonie
Adresse : rue Mazy, 25-27, 5100 Namur
Tel : 081/33.12.11 - paul.magnette@gov.wallonie.be



MAXIME PRÉVOT (cdH)
Vice-président du gouvernement wallon et ministre des Travaux publics, de la Sécurité routière, de la Santé, de l'Action sociale, des allocations familiales, de l'Égalité des chances, des Zones d'activités économiques et du Patrimoine.
Adresse : place des Célestines, 1, à 5000 Namur
Tel : 081/32.17.11 - maxime.prevot@gov.wallonie.be



JEAN-CLAUDE MARCOURT (PS)
Vice-président et ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique
Adresse : rue Kefer, 2, 5100 Namur
Tel. : 081/23.41.11 - jeanclaude.marcourt@gov.wallonie.be



PAUL FURLAN (PS)
Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Énergie
Adresse : rue du Moulin de Meuse 4, 5000 Namur
Tel : 081/23.47.42 - info-furlan@gov.wallonie.be



CARLO DI ANTONIO (cdH)
Ministre de l'Environnement, du Bien-être animal, de l'Aménagement du Territoire, des Aéroports et de la Mobilité.
Adresse : chaussée de Louvain, 2, 5000 Namur
Tel : 081/71.03.10 - carlo.diantonio@gov.wallonie.be



ELIANE TILLIEUX (PS)
Ministre de l'Emploi et de la Formation
Adresse : rue des Brigades d'Irlande, 4, 5100 Namur
Tél 081/32.34.11 - info-tillieux@gov.wallonie.be



CHRISTOPHE LACROIX (PS)
Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative
Adresse : rue des Brigades d'Irlande 4, 5100 Namur
Tel : 081/32.35.11 - christophe.lacroix@gov.wallonie.be



RENÉ COLLIN (cdH)
Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives
Adresse : rue d'Harscamp, 22, 5000 Namur
Tel: 081/25.38.11 - rene.collin@gov.wallonie.be

GOVERNEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE)



RUDY DEMOTTE (PS)
Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Adresse : place Surllet de Chokier 15/17, 1000 Bruxelles
Tel : 02/801.72.11 - rudy.demotte@gov.cfwb.be



JOËLLE MILQUET (cdH)
Vice-présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ministre de l'Enseignement obligatoire, des Bâtiments scolaires, de la Petite enfance et de la Culture.
Adresse : place Surllet de Chokier 15/17, 1000 Bruxelles
Tel : 02/801.78.11 - joelle.milquet@gov.cfwb.be



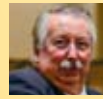
JEAN-CLAUDE MARCOURT (PS)
Vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias
Adresse : avenue Louise, 65/9, 1050 Bruxelles
Tel. : 02/801.74.11 - jeanclaude.marcourt@gov.cfwb.be



RACHID MADRANE (PS)
Ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles
Adresse : place Surllet de Chokier 15/17, 1000 Bruxelles
Tel : 02/801.76.11 - info.madrane@gov.cfwb.be



RENÉ COLLIN (cdH)
Ministre des Sports
Adresse : place Surllet de Chokier 15/17, 1000 Bruxelles
Tél : 02/801.78.11 - rene.collin@gov.cfwb.be



ANDRÉ FLAHAUT (PS)
Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative.
Adresse : place Surllet de Chokier 15/17, 1000 Bruxelles - Tél : 02/801.75.11



ISABELLE SIMONIS (PS)
Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances.
Adresse : place Surllet de Chokier 15/17, 1000 Bruxelles - Tél : 02/801.70.11